	26 janvier 1869 crédit d'Entretien ———		7000 ..
1er trimestre	M. Dubourjal. Couverture Mémoire tardivement remis ——— admis après règlement au Ministère le 18 juillet 1869. ———	229 95.	240 57.
2e trimestre	M. Delage Vidange de la salle Fourniture de tinettes provisoires pendant les réparations de la salle	*210 00	172 20
	Drouët d'Alemme Entretien des calorifères. abonnement (1000 par an) admis au Ministère le 6 juillet avant la vérification ———	500 00	500 ..
			672 20

3e trimestre	Renaudot Plomberie —	769 29 —	724 87
	admis au Ministère avant la vérification le 8 octobre —		

4e trimestre. j'ai demandé les Mémoires de la Direction aux Entrepreneurs Chatenet. Rouillet. Mattérion Lotiri Thiebault. Renaudot. Boulard Drouot. Chouet Delage j'ai fait demander les mémoires par Mr Laf... inspecteur

X à la demande de Mr le Vérificateur, j'ai admis le Mémoire réglé de Duboujal le 12 avril 1870 au Ministère —

Mr Delage — Vidange —	661 15	628 31
M. Mattérion Menuiserie	283 78	292 20
Mr Lotiri fumisterie —	423 06	408 69
Mr Longuegue Tapisserie a été reporté à 1870 —	91 15	78 80
Mr Drouot chauffage	500 00	500 00
Mr Boulard gaz	1046 20	1026 78
Mr Thiebault peinture	2787 92	2724 97
Mr Chatenet Maçonnerie	824 93	841 84
X Mr Duboujal Couverture	273 51	273 51
Mr Rouillet Serrurerie	999 69	892 65
total du 4e trimestre —	7891 39	7667 55

admis au Ministère avant règlement le 18 janvier 1870 — et après 240 57

règlement le 27 mai 1870 — 672 20 / ~~767~~ 724 87

7667 55

total de l'année après règlement — 9305 19

3

30. Nov. 1869.

Monsieur et honoré patron.

Le 14. novembre j'ai écrit à tous les Entrepreneurs pour leur demander que leurs mémoires me fussent remis au plus tard le 5 Xbre. Tous ceux que vous avez eu la bonté de me désigner sont prévenus sauf MM. Cloart et Lesage. Je n'ai pas, me dites vous, à m'occuper de ce dernier, mais je vais écrire immédiatement à M Cloart — Je pense donc avoir l'honneur de vous porter les mémoires avant le 1er Janvier. J'ai ~~fait~~ du reste ce que je fais tous les ans où j'invite les Entrepreneurs à remettre les mémoires à temps pour être mis au net et réglés pour la fin de Décembre. Je n'arrêterai pas les comptes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux et les plus dévoués et votre très humble serviteur.

Anatole Jal

Bibliothèque Ste Geneviève

Travaux d'Entretien à Exécuter en 1869

Paris le 15 novembre 1868

4

Monsieur le Ministre,

Conformément aux Instructions contenues dans la Circulaire en date du 8 octobre dernier, j'ai l'honneur de vous adresser et de soumettre à votre approbation les propositions de travaux à exécuter en 1869 pour l'Entretien de la Bibliothèque Ste Geneviève.

Ce sont toujours des travaux de même nature qui se reproduisent chaque année et si ~~l'année~~ en 1868 j'ai sollicité un crédit supplémentaire de 3 000f que vous avez bien voulu accorder le 18 Septembre, c'est que la mort d'un des Employés de l'administration et son remplacement par un nouveau fonctionnaire, ont nécessité quelques travaux et quelques changements de destination dans le bâtiment d'administration; mais ces circonstances ne se reproduiront pas je pense, et le crédit ordinaire de 7000f sera suffisant;

J'ai l'honneur de vous en proposer la répartition suivante;

Entretien des Calorifères (abonnement).	1000	00
Entretien des appareils de gaz	600	00
Entretien des Couvertures	600	00
Peinture et Vitrerie	1600	00
Menuiserie	1000	00
Serrurerie	900	00
Plomberie des appareils contre l'Incendie	400	00
Fumisterie du Bâtiment d'administration	500	00
Travaux divers et Imprévus.	400	00
	7000	00

Le Mobilier de la Bibliothèque, c'est à dire les rideaux des fenêtres les banquettes et les sièges sont en assez mauvais état; c'est la conséquence d'un service continu depuis 18 ans. Il sera nécessaire si non de renouveler le Mobilier, du moins de le réparer avant longtemps, probablement l'année prochaine mais j'aurai alors l'honneur de vous adresser à ce sujet une demande spéciale de crédit.

Je suis avec respect

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur

H. Labrouste

architecte de la Bibliothèque Ste Geneviève.

MINISTÈRE
DE LA MAISON DE L'EMPEREUR
ET DES BEAUX-ARTS.

Direction
des Bâtiments civils.

Bibliothèque Ste Geneviève.

Exercice 1869.

Crédits d'entretien.

Palais des Tuileries, le 26 Janvier 1869.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que, par décision en date du 18 Janvier courant, j'ai compris la Bibliothèque Ste Geneviève, pour une somme de 7.000f, dans la répartition du crédit affecté à l'entretien des Bâtiments civils en 1869. Cette somme sera employée ainsi qu'il suit :

Entretien des calorifères	1,000f.
id des appareils à gaz	600.
id. des couvertures	600.
Peinture & vitreries	1,600.
Menuiseries	1,000.
Serrureries	900.
Plomberie des appareils contre l'incendie	400.
Fumisterie du Bâtiment d'administration	500.
Travaux divers & imprévus	400.
Total	7,000f.

Je vous invite à vous renfermer rigoureusement dans la limite de ce crédit, en donnant à chaque somme la destination fixée ci dessus.

Monsieur H. Labrouste, architecte

Je vous recommande également de faire exécuter les travaux en temps opportun et de manière à ce que tous les mémoires m'en soient transmis avant la fin de l'exercice.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre & par autorisation
Le Directeur des Bâtiments Civils
[illegible]

6

Nº D'ORDRE 1509

1ère Arrondissement.

SERVICE

DU

PLAN DE PARIS.

3e BUREAU.

SERVICE SPÉCIAL

DES

FOSSES D'AISANCES.

AVIS

POUR LA FERMETURE DES FOSSES.

Lorsque les réparations demandées auront été exécutées, il en sera aussitôt donné avis **au Bureau, à l'Hôtel de Ville, Galerie du 3e étage, nº 2,** *en rapportant la présente notification, pour qu'il soit pourvu à la réception des travaux, la fosse ne pouvant être fermée qu'après cette réception.*

NOTA. — Ne rapporter la présente Notification qu'après l'exécution complète des travaux.

550.— Typ. Charles de Mourgues frères. — 930.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

NOTIFICATION.

Paris, le 12 Avril 1869

PROPRIÉTÉ sise : Place du Panthéon 2

(1er Arrondissement.)

M à l'État propriétaire.

Nous, soussigné, Architecte-Commissaire-Voyer adjoint, après avoir visité, conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 24 septembre 1819, des ordonnances de police des 23 octobre 1819, 5 juin 1834 et 23 octobre 1850, la fosse d'aisances située Cave face qui vient d'être vidée dans la maison ci-dessus désignée, avons reconnu qu'il est nécessaire d'y faire les réparations suivantes, savoir :

Rendre la fosse visitable

En conséquence, nous notifions à M à l'État propriétaire de ladite maison, que la fosse dont il s'agit ne pourra, aux termes des ordonnances susdatées, être fermée qu'après une nouvelle visite de l'Architecte.

Cette dernière visite aura pour objet de constater que les réparations ci-dessus indiquées ont été exécutées conformément aux dispositions prescrites par l'ordonnance du 24 septembre 1819.

L'Architecte-Commissaire-Voyer adjoint,

[signature]

7

Monsieur,

Les vidangeurs s'achèvent par leur ouvrage. Outre l'inconvénient de la mauvaise odeur qui s'exhale d'une fosse qui n'est pas fermée, l'accès de la cave est difficile, et même impossible pour certains services. Et de plus, si la chaleur vient la nécessité de garder des tinettes dans l'appartement sera bien pénible, la maçonnerie devant à ce qu'il paraît, demander assez de temps.

Je viens vous prier d'avoir la bonté de

faire faire ce travail le plutôt possible, vous nous rendrez bien service à tous.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

m. Avenel

ce 22 avril.

Les ouvrier ont fait 1/ tinette
les eaux nont pas baissé. il est
probable que ces eaux viennent des
terres.

Le Piqueur
Hubler

Prévenir Mr Renaudot et prendre rendez vous avec lui
pour faire vider la fosse par l'Ecoulement de l'Eau
puis rechercher la fuite et faire reparer la fosse et
démolir le separateur par Mr Chatenet.

H. Labrouste le 23 avril 1867.

convenable et de longueur suffisante p...

la visite du vérificateur qui délivrera l'autorisation de fermer, s'il y a lieu.

L'INSPECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT,

GALLET.

Bulletin remis par le Piqueur-Visiteur soussigné

Paris - 11e

Paris, le 13 Avril 1889

[illegible]

NOTA. Le permis de fermer ne sera délivré que sur la présentation de ce bulletin.

Paris. Typ. Jules-Juteau et Fils, r. St-Denis, 341 (44)

— Mai 1869 . 10

Bibliothèque Ste Geneviève

— Bâtiment d'administration — attachement des travaux relatifs au ventilateur et la fosse.

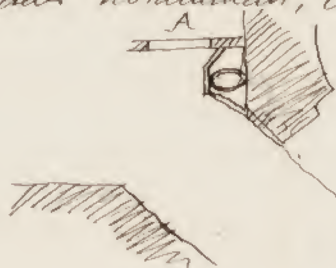
Pour l'établissement du Ventilateur

J'ai eu rendez-vous vendredi matin 28 Mai 1869 à dix heures avec M. Chatenet et M. Lefevre.

Inspection faite des distributions dans les 3 étages, il a été convenu d'établir un tuyau elliptique de 0m16c sur 0m20c en fonte ; les tuyaux de poterie se cassant plus facilement dans des passages déjà étroits, et les collets ne fermant pas régulièrement.



Placé de cette façon, le tuyau s'accolerait à des cloisons dans des angles : chez le Directeur notamment, il sera dans un passage. Un caisson en bois pourra le dissimuler. La porte de la chambre de la bonne en A serait seulement changée de ferrures.



Dans les autres étages le tuyau sera placé dans des angles de cloison ; le débouché sur le toit ne présente pas de difficultés.

Pour mercredi tous les planchers seront crevés du haut en bas, rendez vous avec le serrurier pour les colliers ; celui-ci a reçu la commande des tuyaux en fonte.

Le peintre sera invité à imprimer les tuyaux au minium dans la petite cour de l'administration. Le gazier déplacera samedi la conduite de gaz qui alimente le bec de l'escalier.

Paris, samedi 29 mai 11

Monsieur

Votre contremaître Menuisier, Monsieur Lefèvre, m'ayant de nouveau affirmé ce que le Concierge de l'Administration de la Bibliothèque Ste Geneviève m'avait dit hier, c'est à dire que le Conduit de Ventilation passerait par la chambre de notre Bonne et non pas par notre anti chambre, je me permets, ne voulant pas vous déranger une seconde fois, de vous rendre compte de ce que dessus.

Daignez excuser, Monsieur, la persistance que je mets à vous entretenir de cette petite affaire qui a pour moi et ma femme une grande importance.

Nous osons nous recommander à votre bienveillance et nous vous prions de vouloir bien agréer d'avance l'expression de notre bien vive reconnaissance et aussi celle de notre profond respect.

Votre très humble et très obéissant serviteur

Gabriel Warée

Sous Bibliothécaire à Ste Geneviève

Paris, samedi 26 juin 1869 12

Monsieur

Daignez excuser la nouvelle importunité d'un des Fonctionnaires de la Bibliothèque Ste Geneviève : il sera très bref et en même temps très humble dans la modeste requête qu'il a l'honneur, Monsieur, de vous présenter en ce moment et qui consiste uniquement à vous demander un petit placard et une planche double en profondeur qui seraient placés, tous deux, dans la chambre de notre Bonne à laquelle vu l'impossibilité de la coucher dans cette pièce avec son lit actuel, nous nous voyons forcés d'acheter et lit nouveau en fer et toute une literie, car les tuyaux de ventilation qui passent à présent actuellement dans sa chambre, ne permettent plus d'y laisser son ancien lit et nous retirent en même temps toute possibilité de placer, de loger une foule d'objets indispensables dans un ménage et ce qui est plus grave, nous privent complètement du passage allant de notre antichambre à sa chambre et à notre cuisine.

Le Placard et la Planche que nous sollicitons, Monsieur, de votre bienveillance nous permettront de nous réinstaller tant bien que mal et nous rendront, chose essentielle, le passage qui va de notre antichambre à la cuisine en passant par la chambre de notre Bonne : ces petits travaux dispenseront de tout collage de papier, de toute peinture, parcequ'il n'y a que la Bonne, le porteur d'eau, les boucher et boulanger qui traversent cette petite chambre qui est d'ailleurs très obscure : ces petits travaux nous éviteront le passage des fournisseurs par notre salon qui est ciré et frotté. Campés en ce moment, c'est le mot, car notre salon, notre cuisine sont actuellement encombrés, nous vous serons infiniment reconnaissants, Monsieur, si vous daignez nous octroyer et dans le plus bref délai qu'il vous sera possible, l'objet actuel de notre humble demande, ce Placard et cette Planche dans et sur lesquels

nous placerons une très grande partie de notre ménage.

Daignez, Monsieur, prendre en bienveillante considération notre humble requête et agréer l'hommage du profond respect de votre très humble et très reconnaissant serviteur gabriel Warée

Sous Bibliothécaire à la Bibliot Ste Geneviève

Maison de l'Administration, place du Panthéon.

J'ai écrit le Dimanche 27 juin 1869 à Mr Lefiore Marnitier r. de Vaugirard 36 au palais du Sénat — G. J.

Paris 15 Mars 69.

13

Remis à Monsieur Labrouste de la part de Mr Renaudot plombier. Monsieur Labrouste voudra bien conserver par devers lui l'original, et se servir du duplicata pour la Cour des Comptes.

Mr Renaudot présente a Monsieur Labrouste ses salutations respectueuses.

Voir à l'hôtel place François 1er si l'on a bien 14
placé du petit salon pour faire sous la caisse
des fleurs le conduit de chaleur en fer ou zinc
qui doit tenir au fond de la caisse. ——
Voir pour cela le marbrier Griot. ——
Pour fumistes — M. Rochebillière demande
une serrure à son cabinet à côté de celui de la caissière.

——

Biblioth. Ste geneviève L. A.

15

Monsieur

Je suis allez le 15 aout à la Bibliothèque de St geneviève accompagnié de parente venu de la campagne pour y voir la fête, ils ont été émerveillé de l'ordonnance de vos travaux, comme tout cela est Bien ordonnez, et j'ai retrouvé mon travaille avec un certain plaisir, car je n'i suis pas allez depuis Bien lontemps, et j'ai appris la, que le fondateur n'y était representé, ce que l'on regréte, je ne sçai si votre intention serai de le faire faire en marbre selon les désire des personne à qui j'ai parlez, dans tous les cas Monsieur si tel était votre intention, je me recommanderai a votre Bienveillance pour cette objet

je vous prie Monsieur de bien vouloir recevoir mes salutations empressé —

j'ai l'honneur d'être votre très humble et dévoué serviteur

N Gallet

Paris le 24 aout 1869

rue de philippe de girard 74, chapelle St Denis, Paris

l'Illustration —
Samedi 21 août 1869

1000 —— 18
100 —— . 2